



## LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre de mars 2007

### D'UNE SAISON A L'AUTRE, EVALUER LES ACTIONS : UN IMPERATIF DE SANTE PUBLIQUE.

*L'évaluation des actions est devenue incontournable pour les acteurs de la Santé Publique. Mais comment faire dans un contexte aussi particulier que celui des stations de tourisme ? Dans un temps aussi court que celui d'une saison touristique ? Comment mesurer l'impact d'actions auprès de personnes aussi mobiles que les saisonniers ? Pour répondre à ces interrogations, des collectifs départementaux s'organisent et développent une expertise adaptée aux réalités de terrain.*

*Le Pôle Ressources Saisons Santé a pour vocation de mutualiser ces travaux et de permettre à chacun de se les approprier, mais aussi de les valoriser auprès des organismes qui soutiennent nos programmes.*

*La rédaction*

### Savoie

#### Deux jours d'échanges et d'information en début de saison

En novembre 2006, des **journées d'échanges et d'information pour les personnes en contact avec les saisonniers**, étaient organisées pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive par la Mutualité Française Savoie. Elles s'adressaient aux personnes qui, par leur profession ou leur engagement associatif, interviennent directement auprès des saisonniers du tourisme.

Un compte-rendu complet des échanges et des interventions (sur le thème du droit du travail et de la santé) est disponible sur le site [www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr). En voici quelques extraits...

#### Les saisonniers : un public de plus en plus précaire ?

Tous les participants se sont rejoints pour noter que la proportion de **saisonniers de plus de 50 ans** semble augmenter. Ce sont souvent des personnes qui n'ont pas trouvé d'autre solution, pour qui la saison est plus difficile parce que plus éprouvante physiquement, mais aussi parce que les dispositifs d'aides s'adressent en priorité aux jeunes.

Pour la médecin du travail qui intervenait sur le thème de la santé, les **personnes en errance**, dont toute la vie tient dans un sac, semblent aussi plus nombreuses, depuis environ 2 ans, et représentent 10 à 15% des salariés qu'elle rencontre.

#### Un besoin de dialogue et d'écoute

**Avec les employeurs, les personnes présentes souhaitent ouvrir le dialogue.** Elles ont été très heureuses de pouvoir partager leurs impressions avec le représentant de l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière), qui a présenté le site [www.umih-73-74.com](http://www.umih-73-74.com) et sa bourse à l'emploi saisonnier en ligne. Il note que « *maintenant, un gars peut déposer le tablier en plein service, il n'en a rien à faire* ». Mais « *tous les salariés saisonniers et tous les employeurs ne sont pas à mettre dans le même sac* ».

**Avec les saisonniers, les participants ont travaillé sur leur capacité d'écoute**, en sachant qu'on écoute à partir de ce qu'on est, et qu'il n'y a pas de technique ou de recette infaillible. L'essentiel est d'avoir conscience des freins qui peuvent bloquer l'écoute. Il faut d'ailleurs s'autoriser à ne pas écouter, lorsqu'on n'est pas disponible ou lorsqu'on se sent en danger (notamment en face d'une personne qui délire). L'idéal serait d'avoir pris contact avec le Centre Médico-Psychologique en amont de la saison pour savoir comment réagir si le cas se présente, mais que faire en face d'une personne majeure qui ne trouble pas l'ordre public ?

#### Des interventions de qualité

En matière de droit du travail, l'intervention de M. Christian Desfontaines, Directeur Adjoint du Travail, a rappelé que **la réglementation du travail est l'une des plus complexes qui soit**, et des plus difficiles à interpréter. « *On n'a jamais de réponse figée dans le marbre* », même s'il y a « *quelques fondamentaux* ».

En matière de santé, l'intervention de Mme Marie-Christine Trolong, médecin du travail a montré que même des engelures peuvent entraver le cours d'une saison : **il n'y a pas de petit bobo**. Pour prévenir les engelures, mieux vaut d'ailleurs de la vaseline que de la crème hydratante classique, sans oublier la consommation de fruits.

## Hautes-Alpes Quand la santé s'invite au cinéma

Dans les Hautes-Alpes, la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) finance une action pilotée par l'ADECOHD (comité de bassin d'emploi du Grand Briançonnais) pour la prévention et l'information sur les conduites à risques auprès des travailleurs saisonniers.

Quatre **soirées «ciné saison santé»** ont été prévues pour l'hiver 2006-2007 dans les 4 stations villages de Serre-Chevalier. Ces soirées, gratuites, proposent d'engager le dialogue après la projection d'un film choisi en fonction d'un thème de santé. Cette action est menée en partenariat avec les acteurs de terrain et les professionnels de la santé qui sont présents pour présenter leurs structures et animer les débats.



Deux de ces soirées se sont déjà déroulées :

- à Briançon, le 25 janvier autour du film « Rosetta », sur le thème de l'alcool ;
- à Chantemerle, le 7 février autour du documentaire « Tabac, la conspiration ».

Ces deux soirées ont rencontré un plein succès (salle comble et débat prolongé jusqu'à minuit !)

Deux autres soirées sont prévues :

- à Monétier-les-Bains, le 13 mars, autour

d'une série de courts-métrages : « Scénarios sur la drogue »  
- à La Salle les Alpes, le 15 mars, autour d'une autre série de courts-métrages consacrée cette fois aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

**Contact** : Adecohd : Juliette Begouen, au 04 92 25 54 98.

## Isère Dépistage en stations



Les prochaines journées de dépistage du VIH et des hépatites en stations auront lieu :

- le 20 mars aux Deux Alpes, de midi à 20 heures ;
- le 21 mars à l'Alpe d'Huez, de midi à 20 heures.

**Contacts** : Dr Eve Pelletier, au 04 76 12 12 85  
ADESSI, Florence Chauvin, au 04 76 12 11 94

## Haute-Savoie Réflexions en cours

En Haute-Savoie, le Préfet souhaite mettre en mouvement l'ensemble des partenaires (sociaux, économiques et institutionnels) pour améliorer les conditions de vie et d'emploi des salariés saisonniers.

Le 11 décembre 2006, **3 groupes de travail** se sont constitués, pour aborder les thèmes du logement, de la santé, et de la sécurisation des parcours professionnels. La mission donnée aux trois groupes de travail est d'établir, en concertation, un programme d'actions pluriannuel visant à améliorer les conditions de vie (santé et logement), d'accueil, d'information, d'emploi et de formation des salariés saisonniers, au plus tard pour le 31 mars 2007.

La dernière **réunion du groupe santé**, le 1<sup>er</sup> février dernier, a réuni :

- divers membres du collectif « Pleine saison, pleine santé ? » l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), l'APRETO (Association Pour la Réhabilitation des Toxicomanes), le Service des Actions de Santé du Conseil Général, le Chalet du Thianty, et la Mutualité Française de Haute-Savoie ;
- ainsi que d'autres partenaires : la Médecine du Travail de Sallanches, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) et des représentants syndicaux.

Les partenaires se sont mis d'accord sur l'élaboration d'une **charte sur la santé des saisonniers**, comprenant un état des lieux, des freins et des leviers d'action. Cette charte donnera un socle plus stable et une meilleure visibilité aux actions déjà entreprises sur l'ensemble du département. Elle sera présentée au préfet en mars prochain.

Pour tout savoir  
sur le Pôle Ressources Régional Saisons Santé,  
connaître ses outils et les actions engagées en Rhône-Alpes :

[www.saisonsante.fr](http://www.saisonsante.fr)